

Malgré le refroidissement progressif au cours de ces deux dernières semaines, le mois de février se termine avec des températures 1°C au-dessus des normales en moyenne. Cet excédent est le fait de maximales à 2°C au-dessus des normales alors que les minimales sont quasiment dans la norme, ce qui donne cette impression de conditions hivernales. Par-contre toujours rien du côté des précipitations depuis le 20 janvier à Beauvais et rien de prévu avant (peut être) le début de semaine prochaine ce qui fera presque un mois et demi sans pluie.

L'hiver doux a favorisé le développement des inoculum primaires de maladies. Malgré la baisse des températures qui freinent leur développement mais ne les fait pas régresser, des fonds de cuve de rouille et de septoriose sont toujours observés. Rappelons néanmoins que ce sont principalement les conditions du printemps qui déterminent la nuisibilité de la septoriose. Par contre en rouille, on peut se préparer à d'éventuelles attaques précoces en montaison.

BLE

Epandages d'azote :

Les parcelles ont normalement reçu leur 1^{er} apport, ou sont en cours. S'il est conseillé de limiter fortement la dose du 1^{er} apport au profit des apports suivants, une impasse est à raisonner avec précaution. Il faut 60 unités de reliquat minimum au total sur les 2 premiers horizons, et s'assurer que la reprise de végétation se fait correctement. En conditions sèches l'impasse est par ailleurs plus risquée car il faut s'assurer que les racines se développent correctement pour aller chercher le reliquat.

A partir de la semaine prochaine on pourra commencer à envisager l'épandage de la première fraction du 2^{eme} apport quand il est fractionné. C'est un peu tôt pour maximiser l'efficacité de l'azote, mais si la pluie annoncée arrive, il sera prudent d'en profiter dans le contexte de déficit hydrique actuel pour sécuriser au moins la moitié du 2^{eme} apport.

En liquide, intervenir en conditions les moins favorables possible au risque de pertes par volatilisation : éviter les heures les plus chaudes et venteuses.

En sols calcaires le risque de pertes par volatilisation est si important qu'il est préférable de privilégier les formes solides (ex ammonitrate) même si elles sont plus chères.

Rappel : penser au soufre

Dans les conditions actuelles peu favorables à la minéralisation, et plus structurellement au vu des retombées atmosphériques qui sont passées de l'ordre de 60 à 70 unités dans les années 70 à quelques unités de nos jours, les apports de soufre doivent être quasiment systématisés. On peut envisager une impasse après un colza ayant reçu 70 unités, ou en situations de sols argileux avec des apports organiques type 20 t de fumier tous les deux ans.

Penser au roulage

Sur les blés les moins avancés un roulage est encore possible pour améliorer le contact sol-racines surtout cette année en sols soufflés argileux et/ou calcaires. Les rouleaux lisses sont adaptés pour par exemple écraser les mottes et enfoncer les cailloux sur pois afin de faciliter la récolte, mais il est conseillé ici d'utiliser un rouleau type Cambridge qui rappui bien au niveau des racines tout en laissant de la rugosité en surface favorables à la vie du sol, limitant le risque ruissellement, et préservant des caches pour la biodiversité fonctionnelle.

COLZA

Les parcelles s'échelonnent de reprise de végétation à boutons accolés en passant par le stade 1ers entre nœuds visibles.

En fonction des stades (hétérogènes donc difficile de généraliser) et des doses à apporter (donc en 2 ou 3 apports) terminer les premiers apports dans les parcelles peu avancées à dose bilan élevée, et prévoir la semaine prochaine de jouer avec les éventuelles pluies à venir pour les apports de montaison.

Des vols de charançon de la tige sont observés en cuvette, mais tant que les matinées sont froides l'activité est supposée faible. Mettre les cuvettes en place pour bien évaluer le risque et être prêt à intervenir si nécessaire au redoux.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 28 février 2023 (BSV G.C. N°05), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, I.Tinoco, S.Wieruszkeski, O.Philippe, M.Marie. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »